

**Attestation de conformité d'un système de vidéoprotection**  
**(Arrêté du 3 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance)**

Informations à compléter obligatoirement pour chaque caméra ou groupe de caméras

Lieu d'installation du système de vidéoprotection :

- N° de la caméra (ou du groupe de caméras) : .....

Rôle principal de la caméra :

Levée de doute

Permettre l'analyse de l'image en temps réel

- Compatibilité avec la luminosité ambiante :

Oui

Non

- Résolution minimum de l'image stockée :

▶ Nombre de pixels = .....

▶ Résolution minimum (CIF) = .....

▶ Nombre d'images par seconde = .....

▶ Classification du plan = .....  **Étroit**

**Large**

L'image restituée est-elle de qualité suffisante ? :

Oui

Non

- Type de mécanisme de compression (Débit théorique moyen pour disposer d'images au format 4CIF à 12 images par seconde) :

JPEG (5Mbits/s)

JPEG 2000 (3Mbits/s)

MPEG 2 (2Mbits/s)

MPEG 4 (1Mbits/s)

MPEG 4 (H264) (0,5 Mbits/s)

- Les flux vidéo stockés ont-ils un format d'image supérieur ou égal à 704 x 576 pixels ? :

Oui

Non

Si format d'image **inférieur**, le système permet-il une extraction de vignette de visage d'une résolution minimum de 90 x 60 pixels ? :

Oui

Non

- Les paramètres date, heure et localisation sont-ils visibles ?

Oui

Non

- Journalisation adoptée :

Journal manuel

Logiciel intégré

- Le système reste-il en fonctionnement lors des opérations d'exportation ?

Oui

Non

**- Le logiciel d'exportation des images permet-il :**

La lecture des flux vidéo sans dégradation de la qualité de l'image ?

- Oui  Non

La lecture des flux en accéléré, en arrière, au ralenti ?

- Oui  Non

La lecture image par image, arrêt sur image, sauvegarde d'une image ou d'une séquence dans un format standard sans perte d'information ?

- Oui  Non

L'affichage sur l'écran de l'identifiant de la caméra, de la date et de l'heure d'enregistrement ?

- Oui  Non

La recherche par caméra avec date et heure ?

- Oui  Non

**- Exportation des images sur :**

- CD  DVD  Clef USB  Disque dur

**- Stockage :**

L'installation comprenant 8 caméras ou plus, je certifie que le stockage des flux vidéo est réalisé sur support numérique (1)

L'installation comprenant moins de 8 caméras, je certifie que le stockage des flux vidéo est réalisé sur :

- Support numérique (1)  
 Sur support analogique (1)

**Certification de l'installateur**

Je soussigné(e), M.....

responsable de la société .....

atteste l'exactitude des informations portées sur ce document.

**Cachet de la société**

**Fait à**

**Date :**

**Signature**

(1) Cocher la case correspondante

**Article 10-1-VI de la loi 95-73 du 21 janvier 1995** d'orientation et de programmation modifiée relative à la sécurité : « Le fait d'installer un système de vidéosurveillance qui ne soit pas conforme ou de le maintenir sans autorisation, (.....) est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende, sans préjudice des dispositions des articles 226-1 du code pénal et L.120-2, L.121-8 et L.432-2-1 du code du travail »